



Communiqué Conseil National d'Action Sociale du 30 juin 2016

Lors du Conseil National d'Action Sociale du 30 juin 2016, l'ordre du jour était finalement peu fourni, et de très nombreux documents ne nous ont pas été remis dans un délai permettant de préparer correctement la réunion, et certains sur table.

Force Ouvrière a souhaité connaître l'avancement du dossier concernant la **gratuité des repas des élèves de l'ENAP** : aucune réponse ne nous a été apportée à ce sujet.

Budget Action Sociale 2016 (rectificatif)

La reventilation portait sur des crédits non consommés par la Fondation d'Aguesseau.

Force Ouvrière a validé le budget rectificatif, avec une reventilation de 400 k€ non consommés car notre organisation syndicale a adopté en CNAS la même position de principe que lors du conseil d'administration de la Fondation d'Aguesseau.

D'autre part, **pour FO il est indispensable de conserver 100 k€ pour les secours qui seront attribués suite aux dernières catastrophes naturelles**, notamment pour les personnels du secteur d'Orléans.

Chez FO, point de parti pris ou de prise illégale d'intérêts : uniquement un peu de calcul, du bon sens et le souci d'indemniser les collègues qui ont perdu tout ou partie de leurs effets personnels, et sont tombés dans le besoin ! Telle est notre vision de l'action sociale !

Budget Action Sociale 2017

Ce budget présenté au Secrétaire Général comme étant le budget validé préalablement par les Organisations syndicales ... n'avait pas été préparé en concertation avec toutes les organisations syndicales !! Etrange non ?

Bien que n'étant pas opposée sur le principe du fléchage proposé, Force Ouvrière a fait part, en séance, de ses remarques sur le projet de budget.

Séjours Familles

Pour Force Ouvrière, la gestion des Séjours Familles doit être maintenue au sein de la Fondation d'Aguesseau afin notamment d'éviter la multiplicité des prestataires (souhaitée très ardemment par 2 OS ...).

Fondation d'Aguesseau

Contrairement aux autres OS majoritaires, Force Ouvrière considère que le CNAS n'est pas habilité à prendre les décisions pour la Fondation d'Aguesseau : seul le Conseil d'Administration peut le faire.

Nous considérons donc que le budget prévisionnel 2017 ne peut pas inclure la demande de déménagement du siège de la Fondation dans un autre arrondissement parisien. Ce dossier pourrait parfaitement être porté par la nouvelle Vice-Présidente de la Fondation et présenté lors d'une prochaine réunion du conseil d'administration!

Force Ouvrière s'opposera systématiquement à toute forme d'ingérence du CNAS dans les décisions du Conseil d'Administration de la Fondation d'Aguesseau.

Protection Sociale Complémentaire (mutuelle)

Force Ouvrière s'est opposé au conventionnement simultané de deux prestataires dans le cadre du prochain appel d'offre.

Force Ouvrière a suggéré à l'administration de se rapprocher du marché couvrant les agents militaires du ministère de la Défense qui, contrairement à ce qu'avaient annoncé deux OS mal renseignées, n'ont qu'une seule mutuelle référencée par catégorie d'agents.

Notre organisation a aussi demandé au secrétaire général de n'effectuer le chiffrage du futur marché de protection sociale qu'après avoir analysé les diverses statistiques et analyses de risques issues du marché actuel.

Restauration dans les mess pénitentiaires – Marchés MGD 2015 et 2017

Force Ouvrière a rappelé la nécessité de mentionner le fléchage de la subvention actée pour compenser la hausse inacceptable du montant des repas allégés dans les mess pénitentiaires dépendant du marché de gestion déléguée MGD 2015.

Notre organisation a aussi demandé la **réservation d'une enveloppe pour la subvention des repas du marché MGD 2017** si la DAP ne souhaitait pas retoucher aux montants des repas qui seront mentionnés dans ce futur marché.

Nous avons réaffirmé la revendication principale de Force Ouvrière à ce sujet : la renégociation par la DAP du marché MGD 2015 ainsi que la participation des OS à un groupe de travail sur le volet restauration du cahier des charges du marché MGD 2017 afin de ne pas reproduire les mêmes erreurs que sur le marché MGD 2015, notamment concernant le coût des repas consommés par les agents les plus précaires.

Force Ouvrière poursuivra le combat qu'elle a engagé sur ce dossier afin que les agents ne soient pas lésés.

Pour votre information, dans les mess dépendant du marché MGD 2015, le prix du repas allégé sera ramené à 2,58 € par agent.

Restauration à la PJJ

Les résultats de l'enquête nous ont été remis en séance...

Force Ouvrière a une fois de plus renouvelé sa demande de suppression des droits d'accès pour TOUS les agents du ministère de la Justice qui vont se restaurer dans un restaurant conventionnés par le Ministère de la Justice, ces droits d'accès créant un tarif prohibitif pour les agents. Le Bureau de l'Action Sociale du Ministère (BASCT) nous a informés que les DRHAS doivent le faire au fur et à mesure des renouvellements de conventions.

Si vous rencontrez des problématiques de tarif lorsque vous allez vous restaurer, n'hésitez pas à saisir vos représentants locaux ou régionaux afin que nous puissions assurer le suivi et relayer l'information.

A cette occasion, **notre organisation a rappelé les engagements pris lors de la conférence budgétaire du CRAS de Nouméa, et plus généralement la nécessité de faire un effort sur la restauration dans les DOM et surtout les TOM car ceux-ci sont exclus de la quasi totalité des prestations d'action sociale. D'autre part, nous avons rappelé que la présence d'un mess pénitentiaire n'excluait pas la nécessité de rechercher une solution pour les agents des autres directions du Ministère.** Le BASCT nous assurés suivre le dossier en lien avec la Chef du DRHAS concerné (Toulouse). Il nous a été annoncé qu'un point serait fait prochainement sur site avec les agents.

Petite enfance

Il nous a été rappelé que le dispositif CESU Périscolaire (6-12 ans) serait mis en place dès le 1^{er} septembre 2016 sur les PFI de Paris, Aix, Lille et Lyon. Le prestataire retenu est Chèque Domicile, comme pour le CESU HA.

Pour le CESU Horaires Atypiques, le nombre de pièces justificatives à produire sera réduit suite à l'intervention des OS du CNAS.

Nous vous diffuserons les éléments descriptifs complémentaires dès que nous en disposerons.

Prêt à taux zéro

Le calendrier de mise en place de ce nouveau dispositif nous a été remis en séance. L'étude comparative avec les autres ministères (Intérieur et Finances) n'est pas encore finalisée, mais la mise en place de ce prêt est déjà acquise pour les titulaires et les agents en CDI.

La validation du montant de l'engagement financier du Ministère sera faite en septembre 2016.

La rédaction du cahier des charges de recrutement du prestataire devrait intervenir au dernier trimestre 2016 et **la mise en place est prévue pour le début du 2^e semestre 2017.**

Position de Force Ouvrière : le dispositif doit concerner l'ensemble des personnels du Ministère (titulaires, CDI, mais aussi CDD de plus de 3 mois), aucun agent ne soit laissé de côté lors de la mise en place.

D'autre part, FO maintient sa demande d'augmentation du montant du dispositif PAP (prêt d'accession à la propriété).

Questions diverses

- Force Ouvrière a renouvelé sa **revendication concernant l'octroi de cartes d'accès et de restauration pour l'ensemble des représentants syndicaux** siégeant dans les diverses instances et commissions (CNAS, CTM, CTAP, CAP, ...). L'augmentation minimale du nombre de cartes ne permet toujours pas aux agents de préparer les réunions dans de bonnes conditions.

- Force Ouvrière, comme d'autres OS, a revendiqué **l'octroi d'une voix délibérative pour la FSU au sein du conseil d'administration de la Fondation d'Aguesseau.**

- Force Ouvrière a **rappelé que l'administration devait désigner son nouveau représentant pour la Vice Présidence du CNAS.**

- Force Ouvrière a réaffirmé la **demande prise en compte de l'ouverture de l'établissement pénitentiaire de PAPEARARI** à hauteur des montants qui seront sollicités **lors de la conférence budgétaire du CRAS de Polynésie programmée début septembre 2016.**

- Force Ouvrière a **informé le secrétaire général des agissements de certaines OS membres du CNAS** au travers du communiqué suivant :

« Monsieur le Secrétaire Général, l'Union Justice FO souhaite vous faire part d'un manque total de respect envers cette instance.

En effet, l'UFAP/UNSA Justice, par le biais de leur secrétaire général Monsieur Forget, annonce dans un communiqué daté du 23 juin 2016 qu'elle obtient elle-même de premières avancées concernant la baisse du coût des repas en mess pénitentiaires.

Force Ouvrière souhaite rappeler que nous avons été les premiers à vous saisir de ce sujet en demandant entre autres revendications, l'octroi d'une subvention complémentaire. Nous n'avons ensuite effectivement pas été la seule OS à travailler sur ce dossier lors des commissions de restauration. Nous trouvons donc cette communication irrespectueuse envers l'ensemble des organisations représentées dans cette instance mais aussi envers le BASCT et vous-mêmes pour les analyses, le travail accompli afin d'améliorer le tarif du coût des repas. »

Force Ouvrière continuera d'être une véritable force de proposition lors des réunions mais aussi dans le cadre du suivi des dossiers.

Le 06 juillet 2016,

Les représentants Union Justice FO au CNAS